

La déclaration par projet

**Suivre les paiements des entreprises extractives
aux entités de l'État, projet par projet**

Webinaire Afrique francophone

14 mai 2020

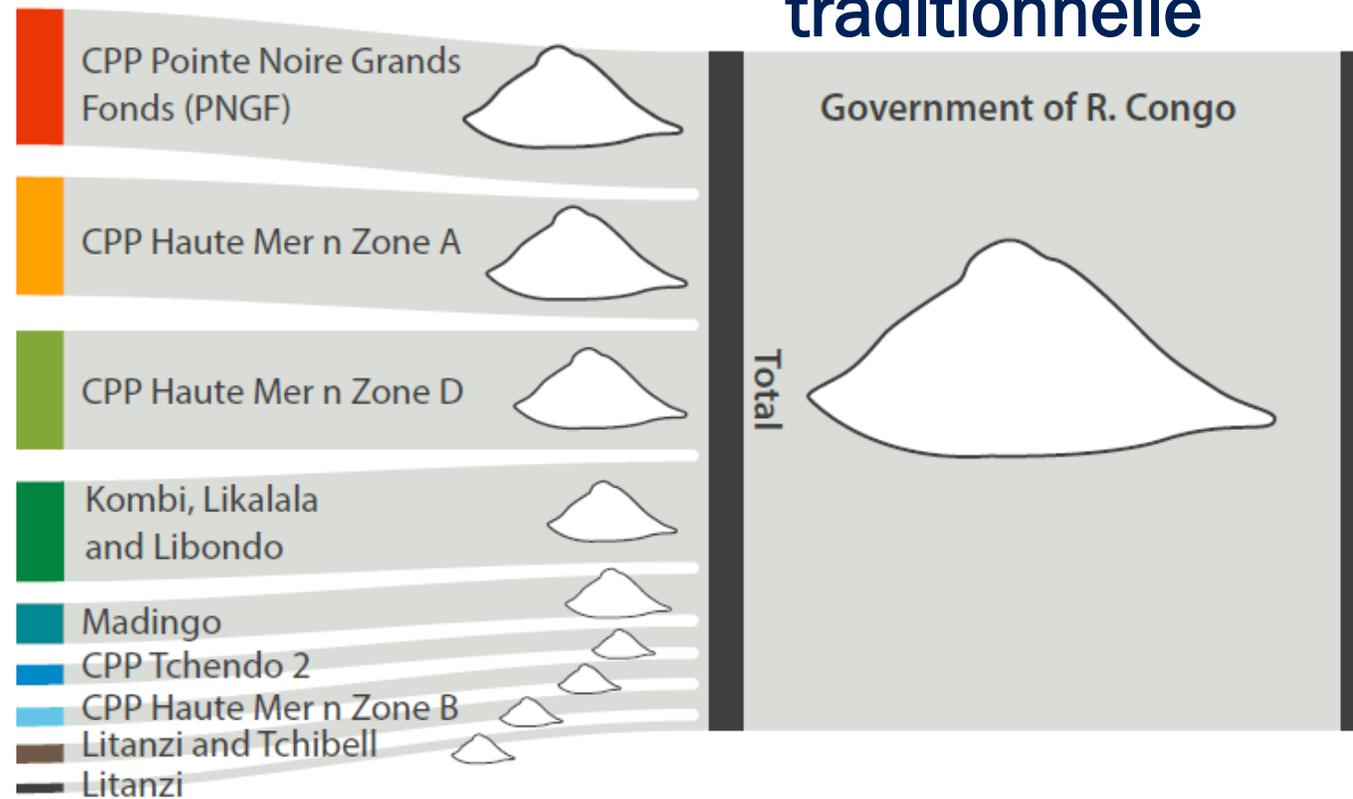


The global standard for the good governance
of oil, gas and mineral resources

Qu'est-ce que la déclaration par projet ?

Déclaration par projet

Déclaration traditionnelle



Quel est l'intérêt de la déclaration par projet ?

L'État peut :

- Vérifier s'il perçoit son dû pour chaque projet
- Mieux combattre l'évasion fiscale basée sur la manipulation des prix de transferts
- Mieux négocier ses contrats avec les entreprises

La société civile peut :

- Vérifier que les paiements versés aux entités publiques respectent les conditions fiscales, légales et contractuelles applicables à chaque site. Dans le cas contraire, utiliser ces informations pour demander des comptes aux entreprises
- Comparer les paiements versés aux entités de l'État avec les données de production et les activités réelles de chaque site

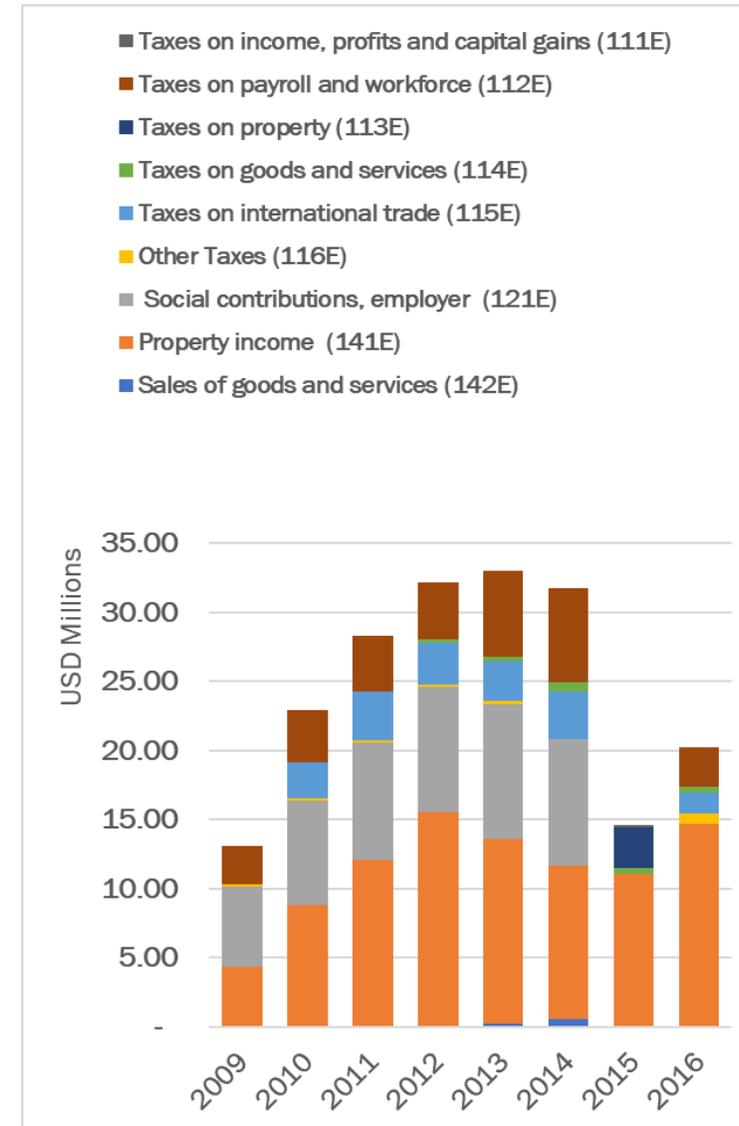
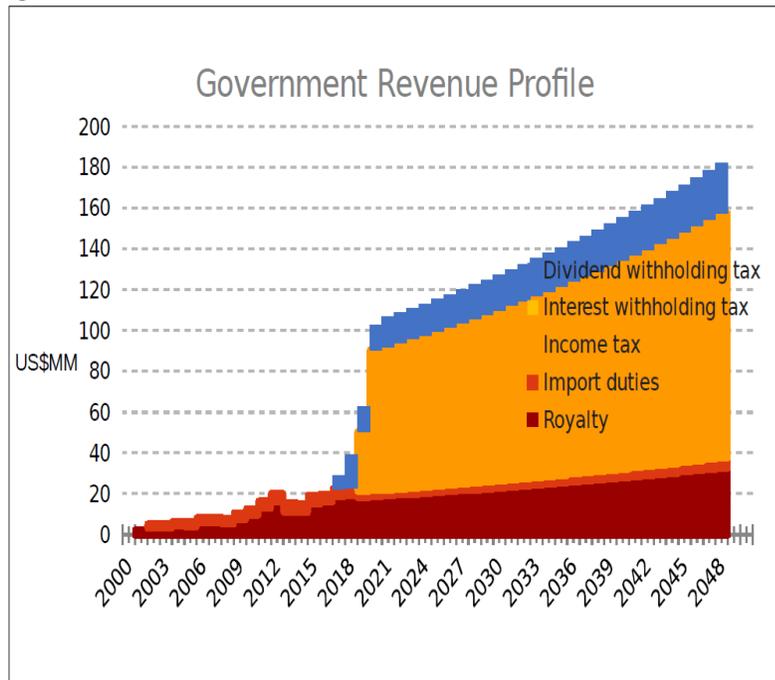
Les entreprises peuvent :

- Mieux gérer les attentes des communautés en les informant mieux sur le fonctionnement des entreprises extractives

Quel est l'intérêt de la déclaration par projet ?

Alimenter la modélisation financière

Figure 2



Théorie

vs

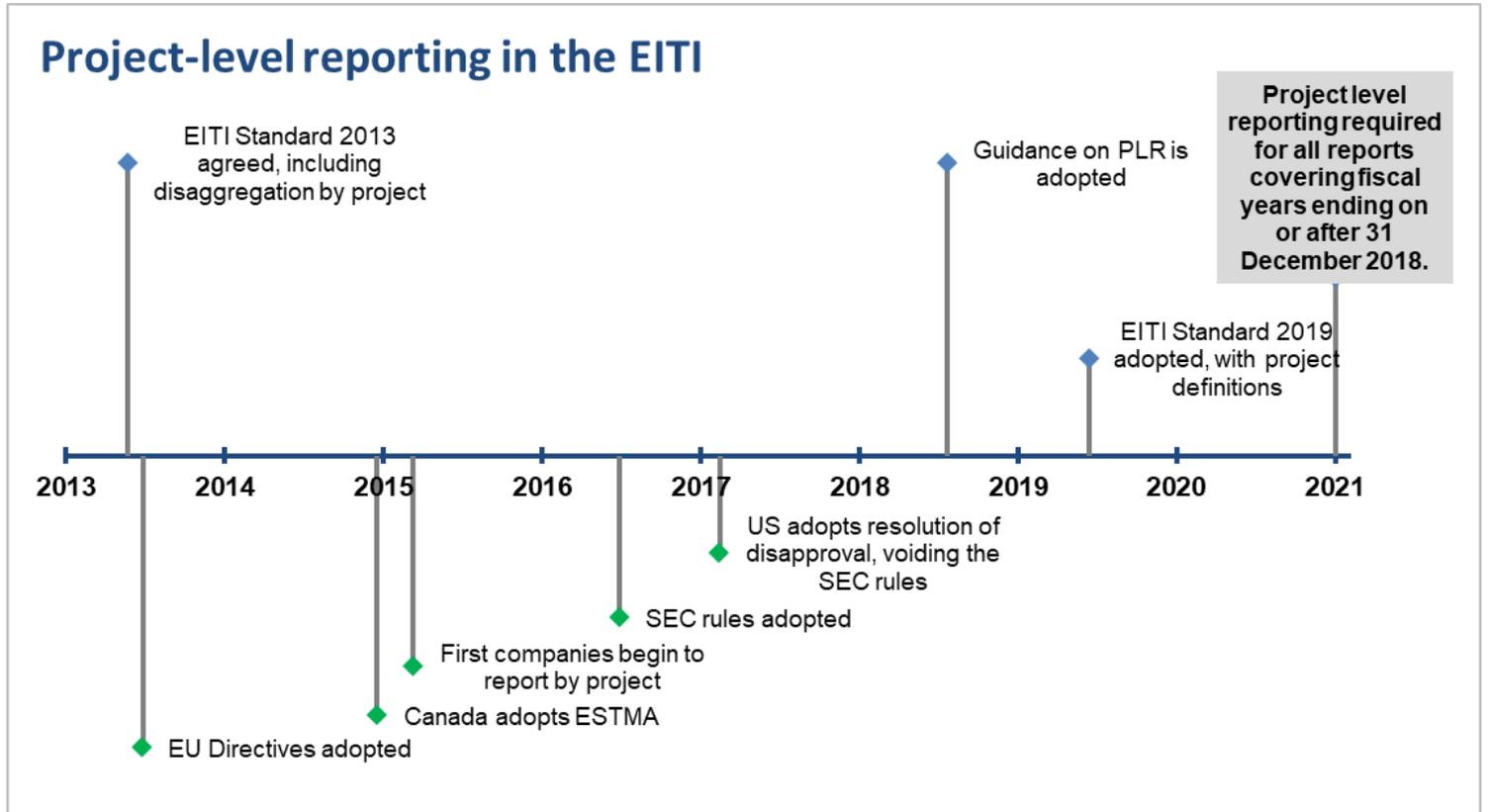
Pratique

Bulyanhulu Gold Mine Ltd, Tanzanie

Calendrier

La déclaration par projet est obligatoire pour tous les Rapports couvrant les exercices fiscaux se terminant à compter du 31 décembre 2018.

→ Ce n'est pas la date de publication qui compte, mais l'exercice fiscal couvert dans le Rapport.



Exigence 4.7 relative au niveau de désagrégation

- Les données ITIE doivent être ventilées :
 - *Par projet individuel*
 - *Par entreprise*
 - *Par entité de l'État*
 - *Par flux de revenus*
- Le terme **projet** désigne les activités opérationnelles qui sont régies par un(e) seul(e) contrat, licence, bail, concession ou tout autre accord juridique similaire définissant la base des obligations de paiement envers l'État.
 - *Exemples : un contrat, un accord de partage de production (APP) ou un autre accord juridique*
- S'il existe plusieurs accords juridiques, le Groupe multipartite déterminera s'ils sont étroitement liés entre eux (p. ex., des contrats intégrés de façon géographique et présentant des modalités similaires).

Évaluation préliminaire en 2019 du niveau de déclaration par projet en Afrique francophone

Pays	Année fiscale	Évaluation globale
Burkina Faso	2016	Partielle et fortuite
Cameroun	2016	Partielle et fortuite
Chad	2016	Partielle et fortuite
Cote d'Ivoire	2016	Partielle et fortuite
Guinée	2016	Partielle et fortuite
Madagascar	2016	Partielle et fortuite
Mali	2016	Partielle et fortuite
Mauritanie	2016	Partielle et <u>intentionnelle</u>
Niger	N/A	N/A
RCA	N/A	N/A
RDC	2016	Partielle et fortuite
Rép. du Congo	2016	Partielle et fortuite
Sénégal	2017	Partielle et fortuite
Togo	2016	Partielle et fortuite

Quel parcours depuis? Quelles difficultés?

- Le cas de la Côte d'Ivoire
- Le cas du Mali

Comment effectuer une déclaration par projet ?

- Étape 1 – Identifier les « projets »
- Étape 2 – Déterminer les flux de revenus à déclarer par projet
- Étape 3 – Déterminer qui doit déclarer quoi
- Étape 4 – Remplir les formulaires de déclaration



Withholding tax - IAET	Disclosed by company
Customs duties	
VAT on imported materials and equipment	
Excise tax on imported goods	
Wharfage fees	
Local business tax	
Real property tax	
Mayor's permit	
Community tax	
Withholding tax - Royalties to claim owners	
Excise tax	Disclosed by project
Corporate income tax	
Royalty for IPs	
Investigation fee	Disclosed by project
Royalty from oil and gas production	



COMPANY INFORMATION

NAME OF COMPANY: _____

NAME OF PROJECT: _____

LOCATION OF PROJECT (PROVINCE, MUNICIPALITY, BARANGAY): _____

ADDRESS OF COMPANY'S PRINCIPAL OFFICE: _____

TIN: _____

A. Bureau of Internal Revenue (BIR)

Type of tax	Period covered (Cut-off date)	Amount paid	Remarks
Excise tax on minerals			
Corporate income tax			
Withholding tax			
Foreign shareholder dividends			
Profit remittance to principal			
Royalties to claim owners			
Improperly accumulated retained earnings tax (IAET)			

Étape 1 – Identifier les « projets »

1. Quels instruments/accords juridiques existent dans le pays ?

Le Groupe multipartite doit identifier les instruments juridiques : contrats, concessions, accords de partage de production, licences, titres, permis et autres types d'accords. [Les projets en rouge s'appliquent à/au(x)/en] XXX.]

2. Existe-t-il des contrats étroitement liés entre eux?
3. Le Groupe multipartite doit expliquer ses conclusions.

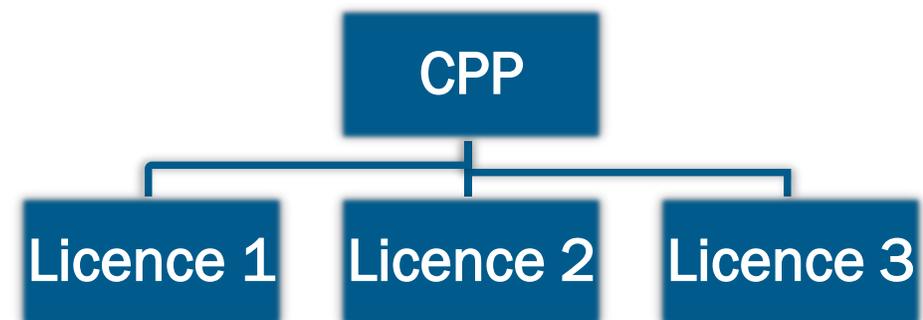
Étape 1 – Identifier les « projets »

1. Quels instruments/accords juridiques existent dans le pays ?

Le Groupe multipartite doit identifier les instruments juridiques : contrats, concessions, accords de partage de production, licences, baux, titres, permis et autres types d'accords.

2. Existe-t-il des contrats étroitement liés entre eux?

3. Le Groupe multipartite doit expliquer ses conclusions.

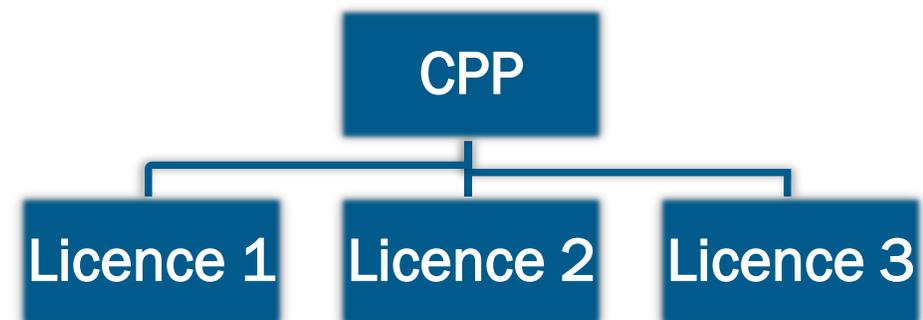


Étape 1 – Identifier les « projets »

Existe-t-il des contrats étroitement liés entre eux?

OUI : Déterminer quels accords sont géographiquement liés et présentent des modalités similaires

NON : Définir les projets conformément aux instruments juridiques répertoriés



Étape 1 – Identifier les « projets »

1. Quels instruments/accords juridiques existent dans le pays ?
2. Existe-t-il des contrats étroitement liés entre eux?
3. Le Groupe multipartite doit documenter et expliquer ses conclusions relatives à la définition et l'identification de « projets ».

« [À/Au(x)/En] [pays], on entend par projet [minier]/[pétrolier et gazier] les activités opérationnelles qui sont régies par un(e) seul(e) [contrat, accord, concession, licence, bail, permis, titre de propriété, etc.] et entraînent des obligations de paiement envers des entités de l'État.

Les accords juridiques [Accord 1, 2, 3, etc.] sont soumis à [accord global 1...], et les accords suivants sont étroitement liés entre eux : [Projet A : Licence 1, 2, 3 ; Projet B : ...]. »

Étape 1 – Identifier les « projets »

- **Albanie, Arménie, Mongolie, Trinité-et-Tobago** : chaque projet correspond à un permis/une licence d'extraction minière ou à un contrat/CPP d'utilisation du sous-sol.
- **Allemagne, Mauritanie, Royaume-Uni, Zambie** : chaque projet correspondant à une licence.
- Le cas du **Sénégal**

Étape 2 – Déterminer les flux de revenus

(1) Comprendre le régime fiscal et identifier les paiements

D'après les conditions de cadrage et de matérialité habituelles : quels paiements sont versés par des entreprises à des entités de l'État ?

Annexe 16 dans le Rapport 2016-17 du Myanmar

(2) Quels paiements sont prélevés/imposés par contrat/licence ? Lesquels sont prélevés par entreprise ?

Certains flux de revenus ne sont pas imposés à l'échelle du projet. On dit que ces flux de revenus sont perçus/imposés par entreprise ou par entité.

Exemples :

- impôt sur le revenu des sociétés = par entreprise (entité juridique)*
- droit de licence = par projet*

(3) Les paiements prélevés par projet/instrument juridique doivent être déclarés par projet.

Appendix 16: Extractive Revenues 2016-2017 disaggregated by revenue streams

Sector	Tax Revenue	Non-tax Revenue	Non-Tax Revenue (Sale of State Share)	Personal Income Tax	Social Security Board Contributions	Contribution to State/Region Social Development Fund	Social Payments	Total Revenue	%
Oil and Gas	9,033	939,596	769,569	17,007	751	0	9,088	1,745,044	69.19%
Custom Duties	42							42	0.00%
Commercial Tax on Imported Capital equipment, goods and services	17							17	0.00%
Corporate Income Tax	5,998							5,998	0.24%
Withholding tax - Resident	2,213							2,213	0.09%
Withholding tax - Non-Resident	756							756	0.03%
Stamp Duties	7							7	0.00%
Royalties		280,029						280,029	11.10%
Signature Bonus		30,546						30,546	1.21%
State Participation		298,436						298,436	11.83%
Production Split (Profit Sharing)		330,585						330,585	13.11%
Sale of State Share			769,569					769,569	30.51%
Personal Income Tax				17,007				17,007	0.67%
Social Security Board Contribution					751			751	0.03%
Voluntary Social Responsibility							9,088	9,088	0.36%
Oil and Gas Transportation	152,075	129,573	0	7,399	63	0	3,308	292,418	11.59%
Corporate Income Tax	152,075							152,075	6.03%
Profit Sharing		118,002						118,002	4.68%
Right of Way		11,571						11,571	0.46%
Personal Income Tax				7,399				7,399	0.29%
Social Security Board Contribution					63			63	0.00%
Voluntary Social Responsibility							3,308	3,308	0.13%
Gem and Jade	131,493	231,262	0	3	50	65	2,184	365,057	14.47%
Custom Duties	2,766							2,766	0.11%
Commercial Tax on Imported Capital Equipment	5,636							5,636	0.22%
Commercial Tax on Imports on Raw	2							2	0.00%

Étape 2 – Déterminer les flux de revenus

(1) Comprendre le régime fiscal et identifier les paiements

D'après les conditions de cadrage et de matérialité habituelles : quels paiements sont versés par des entreprises à des entités de l'État ?

Exemple tiré du Rapport 2016 de la Zambie

(2) Quels paiements sont *prélevés/imposés* par contrat/licence ?
Lesquels sont prélevés par entreprise ?

Certains flux de revenus ne sont pas imposés à l'échelle du projet. On dit que ces flux de revenus sont perçus/imposés par entreprise ou par entité.

Exemples :

- *impôt sur le revenu des sociétés = par entreprise (entité juridique)*
- *droit de licence = par projet*

(3) Les paiements prélevés par projet/instrument juridique doivent être déclarés par projet.

Ref	Type of Tax	Disclosed by company	Disclosed by project
MMMD			
1	Application Fees		✓
2	Licence Fees		✓
3	Area Charges		✓
4	Valuation Fees		✓
5	Annual Operating Permit		✓
6	Environmental Protection Fund		✓
7	Other fees & charges		
ZRA			
8	Pay- As-You-Earn	✓	
9	Import VAT	✓	
10	Mineral Royalty		✓
11	Company Income Tax (including Provisional Tax)	✓	
12	VAT	✓	
13	Import/Customs Duty	✓	
14	Withholding Taxes	✓	
15	Excise Duty	✓	
16	Property Transfer Tax		✓
17	Advance Income Tax	✓	
18	Export Levy	✓	
19	Other taxes (ZRA)		
20	VAT credit	✓	
Local Councils			
21	Annual Business Fees		✓
22	Property Rates		✓
MoL			
23	Ground Rent		✓
24	Consideration Fees		✓
25	Registration Fees		✓
26	Preparation fees		✓
MoF			
27	Dividends from Government Shares	✓	
28	Revenues from GRZ shareholding sale	✓	
ZCCM-IH			
29	Dividends from ZCCM-IH Shares	✓	
30	Price participation fees	✓	
31	Revenues from ZCCM-IH shareholding sale	✓	
32	Revenues from ZCCM-IH mining rights transfer	✓	
IDC			
33	Dividends and other revenues from IDC Shares	✓	

Étape 2 – Déterminer les flux de revenus

(1) Comprendre le régime fiscal et identifier les paiements

D'après les conditions de cadrage et de matérialité habituelles : quels paiements sont versés par des entreprises à des entités de l'État ?

Exemple tiré du Rapport 2016 de la Zambie

(2) Quels paiements sont prélevés/imposés par contrat/licence ? Lesquels sont prélevés par entreprise ?

Certains flux de revenus ne sont pas imposés à l'échelle du projet. On dit que ces flux de revenus sont perçus/imposés par entreprise ou par entité.

Exemples :

- impôt sur le revenu des sociétés = par entreprise (entité juridique)
- droit de licence = par projet

(3) Les paiements prélevés par projet/instrument juridique doivent être déclarés par projet. Le GMP doit documenter et expliquer sa démarche.

Ref	Type of Tax	Disclosed by company	Disclosed by project
MMMD			
1	Application Fees		✓
2	Licence Fees		✓
3	Area Charges		✓
4	Valuation Fees		✓
5	Annual Operating Permit		✓
6	Environmental Protection Fund		✓
7	Other fees & charges		
ZRA			
8	Pay- As-You-Earn	✓	
9	Import VAT	✓	
10	Mineral Royalty		✓
11	Company Income Tax (including Provisional Tax)	✓	
12	VAT	✓	
13	Import/Customs Duty	✓	
14	Withholding Taxes	✓	
15	Excise Duty	✓	
16	Property Transfer Tax		✓
17	Advance Income Tax	✓	
18	Export Levy	✓	
19	Other taxes (ZRA)		
20	VAT credit	✓	
Local Councils			
21	Annual Business Fees		✓
22	Property Rates		✓
MoL			
23	Ground Rent		✓
24	Consideration Fees		✓
25	Registration Fees		✓
26	Preparation fees		✓
MoF			
27	Dividends from Government Shares	✓	
28	Revenues from GRZ shareholding sale	✓	
ZCCM-IH			
29	Dividends from ZCCM-IH Shares	✓	
30	Price participation fees	✓	
31	Revenues from ZCCM-IH shareholding sale	✓	
32	Revenues from ZCCM-IH mining rights transfer	✓	
IDC			
33	Dividends and other revenues from IDC Shares	✓	

Étape 2 – Déterminer les flux de revenus

3. Les paiements prélevés par projet/instrument juridique doivent être déclarés par projet :

« Lorsque des paiements sont attribués à un projet spécifique – [énumérer les types de paiements qui sont perçus par projet] – les montants totaux par type de paiement seront désagrégés par projet.

Lorsque les paiements sont perçus par entité plutôt que par projet

– [énumérer les types de paiements qui sont perçus par entreprise] – les paiements seront divulgués par entreprise plutôt que par projet ».

Ref	Type of Tax	Disclosed by company	Disclosed by project
MMMD			
1	Application Fees		✓
2	Licence Fees		✓
3	Area Charges		✓
4	Valuation Fees		✓
5	Annual Operating Permit		✓
6	Environmental Protection Fund		✓
7	Other fees & charges		✓
ZRA			
8	Pay- As-You-Earn	✓	
9	Import VAT	✓	
10	Mineral Royalty		✓
11	Company Income Tax (including Provisional Tax)	✓	
12	VAT	✓	
13	Import/Customs Duty	✓	
14	Withholding Taxes	✓	
15	Excise Duty	✓	
16	Property Transfer Tax		✓
17	Advance Income Tax	✓	
18	Export Levy	✓	
19	Other taxes (ZRA)		✓
20	VAT credit	✓	
Local Councils			
21	Annual Business Fees		✓
22	Property Rates		✓
MoL			
23	Ground Rent		✓
24	Consideration Fees		✓
25	Registration Fees		✓
26	Preparation fees		✓
MoF			
27	Dividends from Government Shares	✓	
28	Revenues from GRZ shareholding sale	✓	
ZCCM-IH			
29	Dividends from ZCCM-IH Shares	✓	
30	Price participation fees	✓	
31	Revenues from ZCCM-IH shareholding sale	✓	
32	Revenues from ZCCM-IH mining rights transfer	✓	
IDC			
33	Dividends and other revenues from IDC Shares	✓	

Étape 3 – Déterminer qui doit déclarer quoi

Certains projets comptent-ils plusieurs participants ?

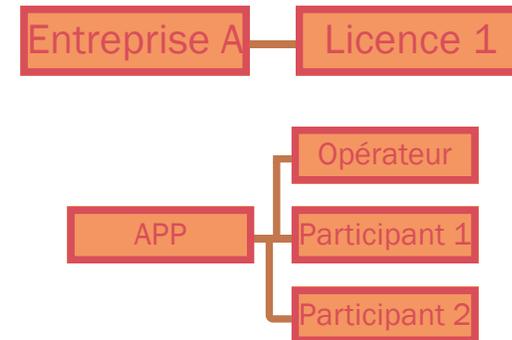
- (1) **Si la réponse est non** : Les entreprises qui possèdent ou exécutent un seul projet extractif (couvert par une licence/un titre minier/un accord unique) émettent déjà naturellement des déclarations par projet.
- (2) Les projets réunissant plusieurs participants (coentreprises) sont-ils courants dans le pays ? Si tel est le cas, qui effectue les paiements ?
Les déclarations doivent être effectuées par l'entreprise qui émet le paiement.
- (3) Des entreprises d'État sont-elles actives dans le pays ? Si tel est le cas, quel est leur rôle et comment désagrègent-elles les paiements et/ou les recettes ?



Étape 3 – Déterminer qui doit déclarer quoi

Recenser les accords juridiques (licences/permis/APP) de toutes les entreprises significatives. Certains projets comptent-ils plusieurs participants ?

- (1) Si la réponse est non : Les entreprises qui possèdent ou exécutent un seul projet extractif (couvert par une licence/un titre minier/un accord unique) émettent déjà naturellement des déclarations par projet.
- (2) Les projets réunissant plusieurs participants (coentreprises, joint ventures) sont-ils courants dans le pays ? Si tel est le cas, qui effectue les paiements ?
Les déclarations doivent être effectuées par l'entreprise qui émet le paiement.
- (3) Des entreprises d'État sont-elles actives dans le pays ? Si tel est le cas, quel est leur rôle et comment désagrègent-elles les paiements et/ou les recettes ?



Étape 3 – Déterminer qui doit déclarer quoi

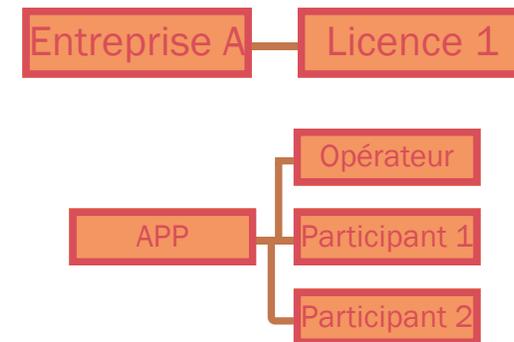
*Recenser les accords juridiques (licences/permis/APP) de toutes les entreprises significatives.
Certains projets comptent-ils plusieurs participants ?*

(1) **Si la réponse est non** : Les entreprises qui possèdent ou exécutent un seul projet extractif (couvert par une licence/un titre minier/un accord unique) émettent déjà naturellement des déclarations par projet.

(2) Les projets réunissant plusieurs participants (coentreprises) sont-ils courants dans le pays ?
Si tel est le cas, qui effectue les paiements ?

Les déclarations doivent être effectuées par l'entreprise qui émet le paiement.

(3) Des entreprises d'État sont-elles actives dans le pays ? Si tel est le cas, quel est leur rôle et comment désagrègent-elles les paiements et/ou les recettes ?



Étape 3 – Déterminer qui doit déclarer quoi

Certains projets comptent-ils plusieurs participants ?

- **Actif unique:** Au **Kazakhstan**, un accord de partage de production est à la base de la société Tengizchevroil LLP. Comme il s'agit d'une coentreprise juridiquement constituée qui possède son propre numéro d'identification fiscale, Tengizchevroil LLP est considérée comme un projet unique.
- **Joint-ventures:** En **Indonésie**, tous les flux de revenus sont désagrégés par opérateur et par bloc pour les paiements non fiscaux (p. ex. les redevances). Étant donné que les paiements fiscaux ne sont pas payés par les opérateurs, ils sont déclarés par chaque entreprise.
- **Entreprises d'État:** Au **Ghana**, l'entreprise d'État GNPC désagrège les paiements en nature reçus par champ pétrolier pour les paiements non fiscaux (ex. redevances, revenus issus des participations).

Les déclarations doivent montrer comment les projets comptant plusieurs participants effectuent les paiements.



Le cas de la RDC

Étape 4 – Remplir les formulaires de déclaration

Termes de Référence standards pour l'Administrateur Indépendant

- *Aux fins de la déclaration par projet :*
 - *Préciser comment la notion de « projet » est définie dans votre pays ;*
 - *Identifier les flux de revenus qui doivent être déclarés par projet ;*
 - *Préparer les documents de rapport correspondants, au moyen des formulaires de déclaration fournis par l'ITIE pour les déclarations par projet (modèle de données résumées, partie 3 sur les entités déclarantes et partie 5 sur les données d'entreprises)*

<https://eiti.org/fr/document/modele-donnees-resumees-itie>

Étape 4 – Remplir les formulaires de déclaration

Sous Partie 5 –
Données d'entreprise

Perçu par projet ?

Déclaré par projet ?

Nom du projet ?

Recettes de l'État par entreprise et projet

Exigence ITIE 4.1.c : Paiements des entreprises ; Exigence ITIE 4.7 : Déclaration par projet

Entreprise	Entité de l'État	Nom du paiement	Perçu par projet	Déclaré par projet (O)	Nom du projet	Devise de déclaration	Valeur de revenus
		Impôt sur le bénéfice					
Société Verte Sarl	Autorité fiscale	extractif	Non	Non	Société écologique du Sud GN	USD	10 000 000
Société ITIE Sarl	Autorité fiscale	TVA	Non	Non	Société écologique du Sud GN	XX>	
Société ITIE Sarl	Ministère des Mines	Redevances minières	Oui	Oui :	Bloc 932	<XXX>	
Société ITIE Sarl	Ministère des Mines	Frais de concession	Oui	Oui	Bloc 932	<XXX>	
Société ITIE Sarl	Entreprise d'État	Redevance pétrole/ga:	Oui	Oui	Bloc 932	<XXX>	
		Impôt sur le bénéfice					
Société ITIE Sarl	Entreprise d'État	extractif	Oui	Oui	Bloc 932	USD	755 000
Société ITIE Sarl	Entreprise d'État	Droits de licence	Oui	Oui	Bloc 932	USD	2 870 000
Société ITIE Sarl	Autre entité de l'État	Paiement de type A	Oui	Oui	Bloc 932	<XXX>	
Société ITIE Sarl	Autre entité de l'État	Paiement de type B	Oui	Oui	Bloc 932	<XXX>	
Société ITIE Sarl	Ministère des Mines	Redevances minières	Oui	Oui	UKN Mine	<XXX>	

Sous Partie 3 – Entités déclarantes

Liste des projets à déclarer

Nom complet du projet	Référence(s) de la convention juridique	Sociétés associées, commencer	Matières premières (une matière/lig)	Statut	Volume de product	Unité	Valeur de prod	Devise
Société écologique du Sud GNL	Sans objet	Société ITIE Sarl	Aluminium (2606)	Sans objet				
Deep blue Mine	XI7398	Société ITIE Sarl, Totalement Verte Sarl	Amiante (2524)	Production		Tonnes		
Deep blue Mine	XI7398	Société ITIE Sarl, Totalement Verte Sarl	Aluminium (2606)	Production		Tonnes		
Deep blue Mine	XI7398	Société ITIE Sarl, Totalement Verte Sarl	Argent (7106)	Production		Tonnes		

Étape 4 – Remplir les formulaires de déclaration

1. Reporting templates

COMPANY INFORMATION

NAME OF COMPANY:

NAME OF PROJECT

LOCATION OF PROJECT (PROVINCE, MUNICIPALITY, BARANGAY):

ADDRESS OF COMPANY'S PRINCIPAL OFFICE:

TIN:

A. Bureau of Internal Revenue (BIR)

Type of tax	Period covered (Cut-off date)	Amount paid	Remarks
Excise tax on minerals			
Corporate income tax			
Withholding tax			
<i>Foreign shareholder dividends</i>			
<i>Profit remittance to principal</i>			
<i>Royalties to claim owners</i>			
Improperly accumulated retained earnings tax (IAET)			

Ressources additionnelles :

- Note d'orientation 29 – Déclaration par projet (avec l'organigramme en anglais) : <https://eiti.org/fr/document/note-dorientation-29-sur-declarations-par-projet-0> (mise à jour en janvier 2020)
- Exemples de formulaires de déclaration
 - Indonésie : <http://eiti.ekon.go.id/en/category/download/formulir-eiti/>
 - Philippines : <https://ph-eiti.org/Country-Reports/#/Reporting-Templates>
 - Trinité-et-Tobago : <http://www.tteiti.org.tt/explore-data/open-data/>
 - Royaume-Uni : <https://www.gov.uk/guidance/extractive-industries-transparency-initiative>
- Fiche d'information : <https://eiti.org/document/projectlevel-reporting-in-extractive-industries>
- Pratiques de déclaration par projet au sein de l'ITIE (2017) : <https://eiti.org/fr/document/pratiques-declaration-par-projet-au-sein-litie>. *Nouvelle mise à jour en 2019, publication à venir*



Questions?



Merci

www.eiti.org
@EITlorg

E-MAIL secretariat@eiti.org **TELEPHONE** +47 22 20 08 00

ADDRESS EITI International Secretariat, Rådhusgata 26, 0151 Oslo, Norway

eiti